

Historique :

La ludothèque a été créée en 2000 par le syndicat intercommunal de la vallée de l'ondaine.

Il n'est pas question de dire aujourd'hui que le jeu n'est pas une activité sérieuse.... Le jeu est probablement le moins insignifiant des actes. Jouer, ce n'est pas ne rien faire, et parfois, c'est même travailler plus intensément que dans des situations banalement appelées « situations de travail ».

J. Henriot

LES OBJECTIFS

- Favoriser les échanges et les rencontres par l'intermédiaire du jeu
- Favoriser des moments de pause, de parenthèse dans le quotidien, de plaisir autour du jeu
- Ouvrir le service aux familles, aux adultes, enfants, personnes handicapées et aux personnes âgées
- Tisser des liens entre les générations
- Favoriser l'intégration à la vie locale pour les familles nouvellement implantées sur le secteur d'activité
- Ouvrir cet espace aux assistantes maternelles, aux structures collectives... sur les différents temps d'ouverture
- Travailler en partenariat avec les structures collectives et les acteurs locaux
- Elargir la connaissance ludique en proposant un grand choix de jeux de qualité et esthétiques faisant appel à un patrimoine culturel varié, régional et international
- Favoriser le respect d'autrui, du lieu et du bien collectif par la valorisation du respect des jeux et de leur règle

L'IMPORTANCE DU JEU

- Le jeu est fondamental pour le bien-être et le développement de tout enfant. Quand les enfants jouent, ils développent leurs habiletés sur plusieurs plans. Ils réfléchissent, résolvent des problèmes, s'expriment, bougent, coopèrent, font appel à leurs impressions et exercent leur conscience morale.

FONCTIONNEMENT

- **Horaires d'ouverture :**
- Lundi : 14h00/18h00
- Mardi : 16h30/18h00
- Mercredi : 9h30/12h00
- 14h00/18h00
- Jeudi : 16h30/18h00 (14h00-18h00 pendant les vacances scolaires)
- Vendredi : 8h30/11h30
- 16h30/18h00 (15h00-18h00 pendant les vacances scolaires).

- **Inscriptions :**
- **Familles :** 1 abonnement = 1 jeu pour 3 semaines
- Abonnement annuel et individuel
- Habitants de Roche la Molière ; 6,50€
- Habitants commune extérieures : 9,00€

- **Assistantes maternelles** : 1 abonnement annuel = 3 jeux pour 6 semaines
- Assistantes maternelles : Roche la Molière : 6,50€
- Assistantes maternelles : commune extérieures : 12,00€

SERVICE ANIMATIONS

- **Animations « jeunes parents » : chaque 1^{er} mardi du mois** : Ce temps d'accueil a pour objectif d'aider les parents isolés accompagnés d'enfants de moins de trois ans à rencontrer d'autres parents, à échanger sur leurs expériences de jeunes parents, à faire une pause. Les enfants rencontrent d'autres enfants, partagent des moments de jeux, acquièrent progressivement de l'autonomie, se préparent en douceur à l'entrée en crèche ou à l'école, découvrent les règles de la vie en société.

C'est un moment de plaisir d'être ensemble dans les jeux et les échanges, à son propre rythme, en compagnie pour le tout-petit de l'adulte tuteur, en toute sécurité affective.

- **Animations crèches, jardin d'enfants, relais d'assistantes maternelles** : La base des animations est, pour les professionnelles de la petite enfance, l'observation de leurs groupes dans un contexte différent et pour les enfants d'évoluer avec des personnes et des jeux et jouets différents.
- **Animations « bébés lecteurs, bébés joueurs »** : une séance à chaque vacances scolaires. Des thématiques sont mises en place et les jeux sont en phase avec les livres. Le principe est de passer du livre au jeu ou du jeu au livre en toute liberté. Le livre et le jeu sont des facteurs essentiels de développement chez l'enfant, ce sont des supports de construction de la personnalité (langage, imaginaire, affectif). Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte qui participera à la rencontre.
- **Animations pendant le temps scolaires** : Apprendre par les pratiques ludiques, c'est comprendre ou compléter les acquis. Par l'investissement de l'enfant dans le jeu, par les intérêts qu'il se découvre, il acquiert certains savoirs, se construit des habitudes de curiosité et d'ouverture.
- **Animations séniors** : Ces activités peuvent se faire grâce à des jeux faisant appel aux cinq sens, à faire travailler la mémoire visuelle, auditive, olfactive, gustative ; à court, moyen et long terme. Les jeux de mémoire aident à maintenir et stimuler la mémoire de chacun ou ses capacités intellectuelles.
- **Animations NAP** (nouvelles activités périscolaires) :

Les NAP sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc. La ludothèque accueille des groupes d'enfants et les ludothécaires mettent à disposition des jeux de société, des jeux de constructions, des espaces de jeux symboliques... Les enfants peuvent ainsi choisir et jouer selon leur propre choix.